

Déchets du CEA: des colis à stocker avant de les évacuer

La Commission locale d'information de Cadarache s'est intéressée aux déchets radioactifs du centre

La problématique des déchets est au cœur de toutes activités nucléaires. Y compris pour les centres de recherche du CEA. A Cadarache, cette gestion fait l'objet d'un suivi de chaque instant de la part de l'exploitant (le CEA) mais également de contrôles réguliers de l'ASN. Sans oublier les actions de la Commission locale d'information (Cli). Et c'est d'ailleurs à ce titre que la Cli Cadarache a souhaité obtenir un point de situation des déchets radioactifs entreposés à Cadarache, à l'occasion de sa première assemblée de l'année.

Suzel Vilarel, du département de service nucléaire du CEA, a d'abord détaillé les différents types de déchets: ils se distinguent par leur activité (qui fait qu'ils sont plus ou moins irradiants) et leur période (durée de vie). En France, l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) est le seul organisme autorisé à stocker des déchets radioactifs.

Concrètement, cela signifie que le CEA ne fait qu'entreposer des déchets avant de les envoyer à l'Andra qui ne les acceptera qu'en fonction du respect d'un cahier des charges très précis. Raison pour laquelle tous ces déchets sont d'abord considérés comme des colis manufacturés puisque l'Agence n'accepte que ceux "compatibles avec ses spécifications d'acceptation". Les colis non compatibles doivent donc être pris en charge par le producteur, comme c'est le cas au CEA via ses installations de remise en conformité et d'entreposage de décroissance. La problématique de la gestion des déchets passe donc par un plan global basé sur le tri, la traçabilité de chaque colis, la nomination et la formation d'un "correspondant déchets" dans chaque installation et le respect des spécifications. Sans oublier la transmission de tous ces éléments à l'ASN.

DÉCHETS D'ITER

Une installation d'entreposage doit voir le jour d'ici 10 ans

"La mission de l'Agence Iter France, sur le site même est désormais terminée." Cette phrase, Jérôme Paméla, directeur de l'AIF, l'a prononcée à l'occasion de la cérémonie organisée en mairie de Saint-Paul-lez-Durance au cours de laquelle RTE a remis



A Cadarache, les déchets radioactifs sont entreposés pour des durées variables: entre 0 et 2 ans pour certains, ou jusqu'à 50 ans pour d'autres. Tous sont ensuite confiés à l'Andra, l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

/PHOTOS SERGE GUÉROULT



Certains colis sont entreposés pendant 50 ans avant d'être confiés à l'Andra

sont entreposés sont issus de Cadarache. Ils y resteront 50 ans avant d'être confiés à l'Andra. Sachant que le CEA estime que les bâtiments actuels atteindront leur capacité maximale d'ici une dizaine d'années; même si des extensions restent toujours possibles.

Les membres de la CLI ont profité de cette assemblée pour interroger le CEA sur le démarrage de l'installation Agate, qui a pour mission de "collecter et traiter" les déchets liquides du centre: "liquides non valorisables appelés effluents radioactifs". L'objectif étant de les entreposer et les concentrer grâce à un procédé d'évaporation afin d'obtenir deux types de résidus. Les premiers pouvant être évacués vers la station d'épuration des effluents industriels de Cadarache; les seconds étant ensuite traités sur le centre de Marcoule. Même si, selon les réponses apportées à la Cli, il faudra attendre 2014 pour qu'Agate soit opérationnelle (lire ci-dessous).

Damien FROSSARD

dfrossard@laprovence-presse.fr

Concrètement, à Cadarache, on distingue deux types d'entreposage. Les colis sont soit en transit, avec une limite réglementaire de deux ans; soit en attente d'exutoire (projet Cigéo de l'Andra, lire ci-dessous). Et dans ce dernier cas, ils sont donc entreposés dans une installation nommée Cedra, qui a pris le relais en 2006 de l'INB 56.

L'Installation nucléaire de base 56 est donc une phase de "désentreposage" progressif: une opération très longue en raison de la quantité de déchets, et de la rigueur extrême qui préside à leur reprise et à leur reconditionnement. C'est seulement lorsque ce désentreposage sera terminé que commencera le démantèlement proprement dit

L'Andra est le seul organisme autorisé à stocker des déchets radioactifs

de l'installation. Sans doute pas avant 2035. Les colis de déchets désentreposés sont donc destinés à Cigéo, via Cedra. Même si le CEA examine systématiquement la possibilité d'envoyer aux centres de stockage existants de l'Andra les colis dont les caractéristiques le permettraient. Plusieurs centaines de colis ont d'ailleurs pu quitter le centre. Et c'est d'ailleurs le cas de 80% des volumes extraits des tranchées de l'INB56.

Enfin, à plus long terme, l'Agence devra aller au bout de la mission liée au projet de recherche avec le démantèlement de l'ensemble des installations. Et si cet objectif peut apparaître bien éloigné, la question de la gestion des déchets, elle, n'attendra guère plus d'une dizaine d'années. Car, comme le précise son directeur, l'AIF "doit mettre en place la filière liée aux déchets tritiés."

Il s'agit de construire une installation d'entreposage de ces déchets qui, contrairement, à la réaction de fission, ne sont pas produits par la réaction elle-même. Les deux seules sources de déchets seront donc le tritium en tant que combustible, et les

En effet, à la fin des années 60, un stockage expérimental de déchets "en pleine terre" avait été effectué à Cadarache, dans le cadre de l'INB56. Étudié par l'Institut pour la protection de la santé naturelle, il correspondait aux critères de l'époque. Même s'il est apparu ensuite qu'une telle technologie ne pouvait pas répondre aux nouvelles exigences, ni au cadre législatif qui charge désormais l'Andra, et elle seule, de stocker les déchets radioactifs français.

Aujourd'hui c'est donc l'installation Cedra qui entrepose les déchets solides de faible et moyenne activité à vie longue. Elle est composée de quatre bâtiments et au moins 80% du volume des déchets qui y

matériaux qui, pendant la réaction, auront été activés par le tritium. "Il est important de préciser que ces déchets, liés à l'activation des matériaux, n'existeront sans doute que dans le cadre du projet Iter. Autrement dit, les déchets d'Iter ne seront pas produits par les futures centrales à fusion qui bénéficieront d'aciers à basse activation".

Une précision de taille à laquelle il convient également de rajouter la période du tritium: un élément dont la radioactivité diminue de moitié tous les 12 ans. Loin, très loin même, des déchets des centrales à fission.

Reste donc à concevoir et construire cette installation, où seront entreposés les déchets

d'Iter pendant 50 ans, avant d'avoir le droit d'être pris en charge par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. D'ores et déjà baptisée "InterMed", elle devra, selon les consignes de l'ASN, être opérationnelle avant que la partie nucléaire du projet ne voit le jour. Autrement dit, dans moins de 10 ans. Et s'il semble acquis que le CEA sera maître d'ouvrage et exploitant d'InterMed, sur ses propres terrains à Cadarache, la question de son financement reste entière. Même si la loi française apporte déjà un élément de réponse, en direction de l'exploitant, responsable des déchets produits. Autrement dit, Iter Organization. **D.F.**

er autrement ?
mplément de revenu,
iel ?

uteur de presse
ux lettres